

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Les inscriptions hiéroglyphiques de l'époque perse au Ouadi Hammamat (Égypte)

OBSOMER, Claude

Published in:
Les Études Classiques

Publication date:
2020

Document Version
Version revue par les pairs

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):
OBSOMER, C 2020, 'Les inscriptions hiéroglyphiques de l'époque perse au Ouadi Hammamat (Égypte)', *Les Études Classiques*, vol. 88, numéro 1-4, pp. 227-262.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Les inscriptions de l'époque perse au Ouadi Hammamat (Égypte)

Claude Obsomer*

(Université de Namur, Université catholique de Louvain)

Spécialiste des langues indo-européennes, Lambert Isebaert a introduit au programme de l'UCLouvain l'enseignement du Vieux Perse, qui est devenu effectif à partir de la rentrée 2014. Ce cours bisannuel, bien que non obligatoire, a rencontré un franc succès auprès des étudiants en philologie classique et orientale, en raison de la personnalité de l'enseignant et de l'attrait pour la Perse achéménide. En ajoutant à leur formation l'apprentissage de l'élamite et de l'akkadien, certains d'entre eux étaient en mesure d'appréhender les textes achéménides dans leurs différentes versions épigraphiques. Avec Lambert Isebaert et Jan Tavernier, j'eus le plaisir d'encadrer Laure-Anne Vandersteen dans la rédaction du mémoire qu'elle consacra aux inscriptions multilingues de Darius I^{er} en Égypte, car ces inscriptions associent non seulement le vieux perse, l'élamite et l'akkadien, mais aussi l'égyptien hiéroglyphique. Il s'agissait pour elle de réexaminer les stèles du canal du Nil à la mer Rouge et les inscriptions de la statue de Darius découverte à Suse en 1972, en vue de proposer une mise à jour des traductions et d'en réexaminer les implications historiques.

L'objet de cet article est de réexaminer une série d'inscriptions hiéroglyphiques, échelonnées de l'an 26 de Darius I^{er} (496 avant J.-C.) à l'an 14 d'Artaxerxès I^{er} (449 avant J.-C.), qui furent laissées par trois hauts fonctionnaires de passage au Ouadi Hammamat (ég. Rohanou), à mi-chemin entre la ville de Coptos sur le Nil et la mer Rouge. C'est aux carrières de Rohanou que, dès l'Ancien Empire, les Égyptiens allaient chercher la pierre de bekhen (grauwacke) qui servit à fabriquer notamment des statues et des sarcophages¹. C'est de là que provient la pierre utilisée pour sculpter la statue de Darius découverte devant la porte du palais de Suse², où elle fut transportée, sans doute sous Xerxès I^{er}, après avoir été installée en Égypte vers 490³.

Le corpus des inscriptions

Les inscriptions à examiner sont au nombre de vingt-deux : dix sont dues à Khnemibrê, huit mentionnent Atiyawahy et quatre ont été laissées par Ariyawrata (voir tableau)⁴. Dix-neuf d'entre elles présentent une date de règne, huit indiquant le mois de l'année et cinq précisant le jour. Dix-sept de ces vingt-deux inscriptions furent relevées en mars-avril 1845 par l'expédition prussienne dirigée par Carl Richard Lepsius, qui les publia dans ses *Denkmaeler aus Aegypten und Aethiopien*⁵. Elles figurent avec quatre inscriptions supplémentaires dans l'édition typographique des inscriptions du Ouadi Hammamat publiée par Pierre Montet en 1912, accompagnées de photographies noir et blanc de Jean Couyat⁶. En 1936, dans l'ouvrage qu'il consacra à la Première

* Je remercie Jean-Claude Haelewyck et Jan Tavernier pour leur aide concernant les langues proche-orientales, ainsi que Daniel Malnati pour sa relecture du manuscrit.

¹ Plusieurs statues privées de l'époque perse sont en pierre de bekhen : voir YOYOTTE (2010), p. 269.

² TRICHET, VALLAT (1990), p. 205-208 ; YOYOTTE (2010), p. 268 et n. 27.

³ Après avoir proposé Héliopolis comme lieu où la statue aurait été installée (YOYOTTE [1972], p. 263), Jean Yoyotte s'est plus tard rallié à l'avis de BRESCIANI (1998), p. 103-111, pour privilégier Per-Atoum (Tell el-Maskhoutah), la Pithom de l'*Exode*, où l'une des stèles du canal avait été retrouvée (Caire JE 48855 : POSENER [1936], p. 50-63, pl. IV) : voir YOYOTTE (2010), p. 274.

⁴ Dans ce tableau, les dates absolues sont reprises telles quelles de l'ouvrage de POSENER (1936). Une proposition de révision de la succession royale entre Darius et Xerxès, avec co-royauté d'une dizaine d'année, a été faite récemment par GERTRoux (2018), p. 179-206. Selon lui, l'an 1 de Xerxès correspondrait à l'an 27 de Darius. Affaire à suivre.

⁵ LEPSIUS (s.d.), III, pl. 275 (a, b, d) et 283 (b à q).

⁶ COUYAT, MONTET (1912), *passim*. Les inscriptions sont numérotées en fonction de leur localisation sur le site : d'abord les inscriptions gravées sur les rochers du côté sud, de l'ouest vers l'est, puis celles qui se trouvent du côté nord.

domination perse en Égypte, Georges Posener présenta ces inscriptions selon leur chronologie, révisant l'édition de Montet et proposant une traduction française commentée ⁷. En 1948 et 1949, le dégagement d'éboulis au pied des rochers a permis à Georges Goyon de découvrir de nouvelles inscriptions, parmi lesquelles une inscription de l'an 26 de Darius associée au nom d'Atiyawahy ⁸. Des inscriptions supplémentaires furent découvertes lors des travaux menés sur le site par Annie Gasse en 1987 et 1988, mais aucune ne date de l'époque perse ⁹. La majorité des inscriptions du dossier perse sont encore visibles sur le site de nos jours, mais on déplorera la disparition de deux d'entre elles (Montet 90 et 91) entre février 2010 et février 2017 ¹⁰.

Inscriptions de Khnemibrê						
1	Montet 18	Posener 12		(a) Darius, an 26 (b) sans date	496	Chémou II.10
2	Montet 91	Posener 15	Lepsius 283 b	Darius, an 26	496	Chémou IV
3	Montet 92-93	Posener 14	Lepsius 275 a	sans date		(généalogie de Khnemibrê)
4	Montet 90	Posener 23	Lepsius 275 d	sans date		
5	Montet 193	Posener 16	Lepsius 283 d	Darius, an 27	495	Akhet III
6	Montet 14	Posener 18	Lepsius 283 g	Darius, an 27	495	Péret IV.13
7	Montet 134	Posener 19	Lepsius 283 c	Darius, an 28	494	Chémou I.11
8	Montet 135 + Goyon 108	Posener 20		sans date		
9	Montet 190	Posener 21	Lepsius 283 e	Darius, an 30	492	Péret IV.15
10	Montet 186	Posener 22	Lepsius 283 f	Darius, an 30	492	Péret IV
Inscriptions d'Atiyawahy						
11	Goyon 109	—		Darius, an 26	496	(deux inscriptions selon Yoyotte)
12	Montet 146	Posener 24	Lepsius 283 h	Darius, an 36	486	
13	Montet 50	Posener 25	Lepsius 283 n	Xerxès, an 2	484	Akhet I.19
14	Montet 266	Posener 26	Lepsius 283 l	Xerxès, an 6	480	(non retrouvée par Montet)
15	Montet 106	Posener 27	Lepsius 283 k	Xerxès, an 10	476	mentionne Ariyawrata
16	Montet 164	Posener 28	Lepsius 283 m	Xerxès, an 12	474	mentionne l'an 6 de Cambyse et l'an 36 de Darius
17	Montet 148	Posener 29	Lepsius 283 o	Xerxès, an 12	474	
18	Montet 13	Posener 30	Lepsius 283 i	Xerxès, an 13	473	mentionne l'an 36 de Darius
Inscriptions d'Ariyawrata						

⁷ POSENER (1936), p. 88-130.

⁸ GOYON (1957), p. 28-29, p. 118-120, pl. XXXIV (109). YOYOTTE (2010), p. 298, n. 16, pense que la date et la mention d'Atiyawahy constituent deux inscriptions différentes non contemporaines.

⁹ Communication personnelle.

¹⁰ Les dates sont celles de photographies prises de la paroi sur laquelle elles se trouvaient. Ce ne sont pas les premières inscriptions à avoir été emportées : voir POSENER-KRIEGER (1989), p. 313.

19	Montet 144	Posener 31	Lepsius 283 q	Artaxerxès, an 5	461
20	Montet 145	Posener 32	Lepsius 283 p	Artaxerxès, an 16	450
21	Montet 72	Posener 33		Artaxerxès, an 16	450 mentionne l'an 17 d'Artaxerxès
22	Montet 95	Posener 34		sans date	

Le contenu des inscriptions

Les inscriptions de l'époque perse gravées au Ouadi Hammamat se limitent en général à la mention d'une date suivie de l'identité du fonctionnaire. Aucune information n'est donnée quant aux objectifs de la mission, au personnel employé et aux blocs à acheminer vers la Vallée du Nil, comme c'est le cas dans nombre d'inscriptions des époques antérieures.

Dans les inscriptions de l'Égyptien Khnemibrê, la mention de celui-ci, avec titres et filiation éventuelle, fait suite à la date par simple juxtaposition¹¹.

« An 30, 4^e mois de Péret, jour 15, du Roi de Haute et de Basse Égypte, Maître des Deux Terres, Darius, vivant (soit-il) éternellement !, aimé de tout dieu. Le contrôleur des travaux dans le pays entier, responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte, Khenmibrê, fils du responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte, Ahmose-sa-Neith » (Inscription n° 9).

Mais dans les inscriptions des Perses Atiyawahy et d'Ariyawrata, l'identité du fonctionnaire est généralement introduite par la forme relative *ir(w).n* « ce qu'a fait »¹².

« An 2, 1^{er} mois d'Akhet, jour 19, du Dieu parfait, Maître des Couronnes, Maître du rituel, Xerxès. Ce qu'a fait le *saris* de Perse, Atiyawahy » (Inscription n° 13).

Les inscriptions n° 1 b, 3, 4, 8 et 22 mentionnent l'identité du fonctionnaire sans afficher de date. Mais celle-ci peut souvent être précisée. Un facteur mis en évidence par Posener est la proximité d'une inscription datée.

- Les titres et nom de Khnemibrê (n° 1 b) figurant sous le cadre de l'inscription n° 1 (Montet 18) datée de l'an 26 de Darius offrent des hiéroglyphes d'une facture très similaire, œuvre probable du même graveur. On peut se demander pourquoi il a été décidé de répéter les deux titres et le nom de Khnemibrê qui figuraient déjà dans le cadre.
- L'inscription n° 3 (Montet 92-93), longue de trente-trois lignes disposées en deux colonnes, est de toute évidence contemporaine de l'inscription n° 2 (Montet 91), située en dessous et datée de l'an 26 de Darius. Elle offre une séquence détaillée des titres de Khnemibrê et précise la filiation de celui-ci en remontant jusqu'au règne de Ramsès II.
- Située à droite de l'inscription n° 2, l'inscription n° 4 (Montet 90), lui serait contemporaine d'après Posener¹³, mais elle est clairement l'œuvre d'un autre graveur, comme en témoignent la facture de certains signes (écriture cursive) et la forme différente du signe *k3*. En outre, la figure divine qui lui est associée est réalisée dans un style très différent de celui des figures au trait situées à gauche de l'inscription n° 3.
- La brève inscription n° 8 (Montet 135), à compléter par le fragment Goyon 108 trouvé au pied du rocher¹⁴, est située non loin de l'inscription n° 7 (Montet 134) de l'an 30 de Darius, avec qui elle partage des traits spécifiques dans la gravure des signes. Elle offre d'ailleurs un titre qui n'est attesté

¹¹ Inscriptions n° 1, 2, 5, 6, 7, 9 et 10.

¹² Inscriptions n° 11 à 19.

¹³ POSENER (1936), p. 115.

¹⁴ YOYOTTE (2010), p. 298, n. 35.

pour Khnemibrê que dans les inscriptions n° 7 et 8 : *imy-r(ḥ) kḥt nbt n(y)t nsw* « responsable de tous les travaux du roi »¹⁵.

– L'inscription n° 22 (Montet 95) est la seule inscription non datée d'Ariyawrata, qui a dirigé des opérations sous le seul règne d'Artaxerxès. Dès lors, le roi anonyme qui effectue une offrande au dieu Min dans la scène associée est probablement à identifier à Artaxerxès.

Les divinités présentes

La région du Ouadi Hammamat dépendait du nome de Coptos, si bien que Min, dieu de la fertilité et dieu principal de cette ville, est souvent mentionné et figuré dans les inscriptions des différentes époques. Il en va de même d'Isis et d'Horus, qui sont à Coptos l'épouse et le fils de Min.

Les divinités peuvent être mentionnées à la fin de l'énoncé de la date, dans la formule utilisant le terme *mry* « aimé ». Dans les inscriptions n° 9 et 10, Darius est « aimé de tout dieu », tandis qu'il est « aimé de Min le grand, qui réside à Coptos » dans l'inscription n° 12. La formule se retrouve sous Artaxerxès, dans les inscriptions voisines n° 19 et 20¹⁶. La première (an 5) se présente comme un tableau au centre duquel le cartouche vertical du roi voisine avec une figuration de Min : sous ce grand cartouche, Artaxerxès est dit « aimé des dieux »¹⁷, mais la notation du mot « dieux » se trouve décalée vers la gauche ; on se demandera si *mry* n'est pas à associer aussi à la légende notée devant la figure de Min, auquel cas le roi serait « aimé de Min de Coptos, Maître de la chapelle-*shnt*¹⁸ ». La seconde (an 16) comporte un cartouche similaire, sous lequel on lit cette inscription disposée en deux petites lignes : « Pharaon, le Grand (roi)¹⁹, doué de vie (soit-il) éternellement comme Rê ! ». À droite de la seconde ligne a été ajouté le terme *mry* sans mention de dieu, mais il convient sans doute de se reporter à l'image du dieu Min figurant au centre du graffiti voisin²⁰.

Des divinités sont également mentionnées dans une formule qui suit les titres et nom du fonctionnaire, qui emploie les formes verbales *mn.(w)* « durable (soit-il) » et *wḥ.(w)* « endurent (soit-il) », qui sont des pseudo-participes. Elle est attestée pour Khnemibrê : (n° 2) « durable durable (soit-il), endurent endurent (soit-il) pour l'éternité²¹ ! » ; (n° 3) « durable (soit-il) pour l'éternité ! » ; (n° 5) « durable (soit-il) (en) présence (*bḥ*) de Min, d'Horus et d'Isis, d'Amon, de Mout et de Khonsou, pour l'éternité ! »²² ; (n° 6) « durable durable (soit-il), endurent endurent (soit-il) en présence (*m-bḥ*) de Min de Coptos, d'Harsisiésis, d'Isis la grande, mère du dieu, d'Harpocrate le grand, premier (né) d'Amon, pour l'éternité ! » ; (n° 7) « durable (soit-il) (en) présence (*bḥ*) de Min, d'Horus et d'Isis de Coptos, pour l'éternité ! ». Dans les inscriptions des Perses Atiyawahy et Ariyawrata, la préposition *m-bḥ* « en présence (de) » est remplacée par *m-ḥr* « en face (de) ». Pour Atiyawahy, une seule inscription : (n° 16) « durable (soit-il) en face (*m-ḥr*) de

¹⁵ POSENER (1936), p. 112-113.

¹⁶ Pour celles-ci, voir aussi GUILHOU (1998), p. 27-30.

¹⁷ Le signe du dieu n'est suivi que de deux traits, comme dans l'inscription n° 21 (mention d'Amon-Rê). Plutôt que d'y voir un duel, qui serait étrange, POSENER (1936), p. 125, suggère de considérer la partie inférieure de la barre du signe divin comme le premier des trois traits nécessaires à la notation du pluriel.

¹⁸ Sur cette chapelle archaïque du dieu Min, voir GAUTHIER (1931), p. 142-150, qui analyse les attestations des différentes époques.

¹⁹ La séquence *pr-ḥ, pḥ ḥ*, est attestée sur des vases de Xerxès et d'Artaxerxès : POSENER (1936), p. 1241, 146. *Pḥ ḥ* « le grand (Roi) » est suivi de *pḥ wr n(y) nḥ wrw* « le roi des rois », littéralement « le grand des grands », dans les inscriptions de la statue de Suse et des stèles de Tell el-Maskhoutah et de Chalouf.

²⁰ POSENER (1936), p. 127.

²¹ L'expression *ḥḥ dt* « pour l'éternité », « pour toujours », figure dans les inscriptions n° 2-3 et 5-7 de Khnemibrê : POSENER (1936), p. 90. Elle est aussi attestée à la fin de la formule utilisant le verbe *mn* dans plusieurs graffiti démotiques laissés par des carriers au Ouadi Hammamat : THISSEN (1979), n° 5-7, 12, 16, 18-24, 26-30, 32-35, 39.

²² La formule figure sur la stèle de Khnemibrê (Berlin 20120), datée du même mois, que POSENER (1936), p. 108-109, ajoute au dossier (Posener 17) : « durable (soit-il) (en) présence (*bḥ*) de Min, d'Horus et d'Isis de Coptos ».

Min, Celui-qui-est-sur-le-reposoir-*ht*²³ ! ». Pour Ariyawrata, trois inscriptions²⁴ : (n° 19) « Durable (soit) son (nom) en face (*m-hr*) de Min, d'Horus et d'Isis de Coptos ! » ; (n° 21) « Durable (soit) son (nom) en face (*m-hr*) de ...²⁵ ! » ; (n° 22) « Durable (soit) son (nom) en face (*m-hr*) de Min, Maître de la vie ! ». Les trois inscriptions d'Ariyawrata attestent la présence d'un pronom suffixe *f* devant le verbe *mn.(w)*, que Posener propose de compléter comme (*iw*).*f mn.(w)* (proposition non-verbale)²⁶. Je propose de restituer plutôt (*Rn*).*f mn.(w)*, sur base des attestations de cette séquence après la mention d'un individu (titre, nom et filiation éventuelle) dans plusieurs inscriptions démotiques du site²⁷.

Aux inscriptions n° 4, 19 et 22 sont associées des représentations du dieu Min ityphallique, tenant le flagellum et coiffé de deux hautes plumes associées au soleil, qui sont gravées dans un style assez similaire d'une inscription à l'autre. La légende identifie Min de Coptos et ajoute une épithète qui diffère d'une inscription à l'autre : (n° 4) « Min de Coptos, le Grand dieu qui donne la vie (à) Khnemibrê (etc.) »²⁸ ; (n° 19) « Min de Coptos, Maître de la chapelle-*shnt* » ; (n° 22) « Min de Coptos, le Maître de la vie »²⁹. Le dieu de l'inscription n° 19 est figuré entre son édifice dont sortent des laitues et un autel surmonté d'une fleur de lotus ; celui de l'inscription n° 22 le montre entre sa chapelle-*shnt* et un autel où sont posés deux vases à eau.

L'inscription n° 15 gravée en l'an 10 de Xerxès par Atiyawahy est associée à la gravure de la châsse portative de l'image voilée du dieu, étudiée par Claude Traunecker³⁰. Le dieu est figuré émergeant de son naos les épaules voilées, protégé par une déesse aux ailes déployées. La châsse est pourvue de barres de portage (une seule est visible) et son flanc est orné d'un lion surmonté d'un sphinx à tête royale. Cette châsse portative est bien attestée pour le dieu thébain ityphallique Amon d'Opé, mais la légende indique qu'il s'agit ici de « Min le grand, Celui-qui-est-sur-le-reposoir-*ht* »³¹. La structure sur laquelle est placée la châsse dans la figuration de l'inscription n° 15 pourrait-elle pas être précisément ce reposoir-*ht* ? Un relief de Coptos datant de Caligula représente la procession de cette châsse portée par des prêtres, associée à une légende qui adresse des recommandations au « prêtre de Min, Celui-qui-est-sur-son-reposoir-*ht* (*hry-ht.f*) », lorsqu'il s'agit

²³ L'épithète *hry-ht* (avec ici l'omission du *t*) est attestée aussi dans l'inscription n° 15, de peu antérieure, où *ht* est suivi du signe de la ville : voir POSENER (1936), p. 121-123. Il s'agit d'une variante de l'épithète *hry-ht.f* « Celui-qui-est-sur-son-reposoir-*ht* », bien connue pour Min de Coptos, attestée dans l'inscription Montet 6 : voir TRAUNECKER (1992), p. 61-63 ; LEITZ (2002), V, p. 373-374. Préconisée par *Wb.* III, 349.1, la lecture *htyw* est employée par GAUTHIER (1929), p. 41-82, qui se réfère aux graphies du Moyen Empire attestées par les stèles Caire CG 20089 et 20703. Après examen des attestations du terme *ht(yw)*, Gauthier conclut qu'il s'agissait d'un reposoir où la statue de Min était exposée temporairement pour recevoir les offrandes (voir aussi GAUTHIER [1931], p. 91). Traunecker privilégie la traduction de *ht* par « estrade ».

²⁴ Dans les inscriptions n° 19 et 21, le signe bilittère *mn* est remplacé par un *m* (côtes de gazelles).

²⁵ Le texte s'interrompt de la sorte, mais pour POSENER (1936), p. 128 (f) il faut se référer aux noms divins figurant au centre de l'inscription, soit Min, Horus et Amon-Rê, pour le compléter.

²⁶ POSENER (1936), p. 126 (d).

²⁷ THISSEN (1979), n° 5, 15, 26, 29, 30, 32-35, 37, 39, 40 : « INDIVIDU. Que son nom soit durable ici devant Min (...) ». Dans d'autres graffiti, le nom de l'individu est intégré : « Que le beau nom de INDIVIDU soit durable ici devant Min (...) » (THISSEN [1979], n° 6, 7, 9, 11, 12, 14, 16, 18, 19, 21).

²⁸ POSENER (1936), p. 116, traduisait : « Puisse Min de Coptos, dieu grand, donner la vie <à> Khnemibrê, le chef des travaux ». Je préfère y voir un participe. La structure est attestée en hiéroglyphes dans l'inscription n° 21 (Montet 72) et dans l'inscription Montet 15 d'un carrier, gravée sous l'inscription n° 6 (Montet 14), ainsi que dans les inscriptions Montet 25, 27 (avec *n* du datif), 49, 57, 73, 88, 89, 117, 136, 141, Goyon 114, 115, 119. La présence occasionnelle de *wd³* et *snb* à la suite de *nh* plaide en faveur de l'analyse de *nh* comme un nom plutôt que comme verbe au prospectif. La structure figure également dans plusieurs graffiti démotiques du Ouadi Hammamat : voir THISSEN (1979), n° 20 (avec *n* du datif), 23, 24, 27, 28.

²⁹ L'épithète est notée ici avec l'article : POSENER (1936), p. 129 (b).

³⁰ TRAUNECKER (1992), p. 202-205.

³¹ Et non pas d'Amon comme on le lit chez GUILHOU (1998), p. 28.

de ramener le dieu dans sa demeure³². Par ailleurs, l'inscription Montet 58 du Ouadi Hammamat présente une série de figures divines légendées, dont la dernière est une châsse similaire de « Min de Ipou, grand de victoires, aimé d'Osiris le Bien-aimé », s'agissant ici du dieu Min de la ville d'Akhmim (Panopolis) en aval de Coptos³³.

Une scène composée de deux personnages non légendés est gravée à gauche de l'inscription n° 3 de Khnemibrê. Les personnages sont dessinés au trait et se font face : à droite, un personnage masculin présente son flabellum à un personnage féminin de taille plus importante, gravé à gauche. Si le premier est sans doute Khnemibrê, le second est difficile à identifier. Habillée d'une longue robe et portant des bracelets aux poignets et aux biceps, la dame tient le signe *ankh* dans une main et le sceptre *ouas* dans l'autre, attributs d'une déesse. Mais sa coiffe ronde à uræus, surmontée d'un mortier où se fiche une coiffe de deux hautes plumes associées au soleil encadré de deux cornes allongées, est attestée, avec ou sans ruban dans le dos, à la XIX^e dynastie pour Néfertary, la grande épouse royale de Ramsès II³⁴, et à la XXVI^e dynastie pour les divines adoratrices Nitocris I^{re} et Ânkhnesnéféribrê³⁵. L'inscription Montet 137 mentionne Khnemibrê en compagnie de son père en l'an 44 d'Amasis, lorsque la divine adoratrice Ânkhnesnéféribrê était encore en fonction, ce qui pourrait expliquer le caractère hybride de la figuration de la déesse.

Enfin, l'inscription n° 21 d'Ariyawrata présente en son centre la figuration d'un faucon sur un pavois légendée comme « (Horus) le grand, fils d'Isis » et encadrée de deux colonnes mentionnant, d'une part, « Min, Horus et Isis de Coptos », d'autre part, « Amon-Rê, roi des dieux et maître du ciel ». À ces trois noms divins, il convient de rapporter le début du texte figurant en dessous : « qui donnent la vie (au) chef de Perse Ariyawrata (etc.) »³⁶.

Les données sur les fonctionnaires

Khenmibrê est mentionné pour la première fois en l'an 44 d'Amasis (526 avant J.-C.), dans l'inscription Montet 137³⁷. Le chef de l'expédition est le père de Khnemibrê, le responsable des travaux, Âhmo-se-sa-Neith. Khenmibrê est mentionné à sa suite comme son fils aîné, avec le même titre. C'est trente ans plus tard que Khnemibrê revient sur le site pour effectuer des travaux au profit, cette fois, de Darius I^{er}. Sans doute a-t-il été choisi en raison de l'expérience acquise précédemment au contact de son père, qu'il mentionne régulièrement dans ses propres inscriptions³⁸, de même que sa mère Sat-Néfertoum qui est, quant à elle, la fille du père divin du Mur Blanc (*sc.* Memphis), Psammétique (inscriptions n° 2 et 6).

L'inscription n° 3 présente une longue séquence des titres de Khnemibrê, qui révèle le rôle important qui était le sien en Basse Égypte. La même séquence figure également sur une table d'offrandes de Khnemibrê découverte à Coptos³⁹. À Memphis (Mur Blanc), il est « père divin du

³² TRAUNECKER (1992), p. 193-210.

³³ TRAUNECKER (2002), p. 360-361, fig. 3. Voir aussi TRAUNECKER (1992), p. 359. L'inscription date du Premier Millénaire et non du règne de Touthmosis III, dont le cartouche superposé par la figuration d'« Osiris le Bien-aimé » est antérieur à la gravure de la litanie des dieux (COUYAT, MONTET [1912], p. 55-56). C'est en troisième position que se trouve « Min de Coptos, Maître de la vie ».

³⁴ Scène de couronnement du petit temple d'Abou Simbel, procession sur le mur occidental de l'avant-cour de Louqsor.

³⁵ Reliefs de Nitocris I^{re} (chapelle de Médinet Habou et tombe de Pabasa), statue d'Ânhnesnéféribrê Caire CG 42025 (provenant de la cachette de Karnak, actuellement au Musée de la Nubie à Assouan). Cette statue montre la divine adoratrice esquissant un pas, comme dans l'image du Ouadi Hammamat. Je remercie pour leur aide Marie-Cécile Bruwier, Nicolas Gauthier et Marine Libert.

³⁶ POSENER (1936), p. 128, traduit « <puissent-ils> donner la vie <à> ».

³⁷ Voir aussi POSENER (1936), p. 88-91 (Posener 11).

³⁸ Les lignes 8 à 31 de l'inscription n° 3 présentent la filiation de son père, en partie fictive, qui remonterait au vizir Râhotep (XIX^e dynastie, règne de Ramsès II). Le texte cite même le fameux Imhotep (III^e dynastie, règne de Djoser).

³⁹ Caire JE 48439. Voir POSENER (1936), p. 92-97 (Posener 13).

Mur Blanc » comme son grand-père et « prêtre de Ptah maître de Maât » ; à Héliopolis (Iounou), il est « père divin d'Héliopolis », « scribe du livre divin d'Héliopolis » et « prêtre de Sekhmet qui réside dans le Grand-Temple » ; dans la zone des carrières de calcaire de la rive orientale au sud du Caire actuel, il est « prêtre de Khonsou-Horus dans Tourah », « prêtre de Ptah dans Tourah », « prêtre d'Anubis maître de Sépa » et « prêtre des dieux dans la carrière d'Ânou » ; un titre obscur en fait un prêtre dans la ville de Bouto (Pé), au nord du Delta.

Ses titres les plus réguliers sont « responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte » et « contrôleur des travaux dans le pays entier ». Il est aussi « contrôleur des travaux dans la découpe de colline de toute région montagneuse » (inscriptions n° 2, 5, 6, 7), ce qui explicite la nature de ses missions aux carrières. Les compétences de Khnemibrê s'étendent donc sur l'ensemble du pays, même si, à ma connaissance, on n'a pas trouvé son nom dans les carrières de calcaire de Tourah. Il est encore « responsable de tous les travaux du roi (inscriptions n° 7 et 8) et « responsable des travaux en tous les monuments de Haute et de Basse Égypte » (inscription n° 5), indiquant son implication dans la construction d'édifices, sans doute à Memphis et à Héliopolis. Il ajoute régulièrement les titres de « chef de la troupe », en tant que chef d'expéditions, de « chef des archers », puisque ces expéditions étaient encadrées de militaires, et de « responsable des grands artisans », puisqu'elles emmenaient des spécialistes dans la taille de la pierre destinée à devenir des statues⁴⁰.

Les Perses Atiyawahy et Ariyawarta sont deux frères⁴¹, fils d'un certain Artamès et d'une dame nommée Qendjou⁴². Le nom d'Atiyawahy offre des variantes dans sa notation hiéroglyphique : les unes commencent par un aleph (inscriptions n° 11, 13, 15, 16, 18), les autres par un yod (inscriptions n° 12, 14, 17) ; certaines notent la dentale *T* par le signe *t̃* (n° 11, 16), les autres par le signe *ti* ; certaines ajoutent *Y* après la dentale (n° 11, 13, 16, 18)⁴³, les autres non⁴⁴. Ces graphies notent le perse **Aθi(ya)vahya*, dont la signification est « meilleur en (période de) calamité »⁴⁵. Le nom d'Ariyawarta (β*RYWRT* ou *IRYWRT*) note le perse **Ariyavrata-*, qui signifie « commandant sur les Iraniens »⁴⁶. Ariyawrata a aussi un surnom égyptien, Djedhor (inscription n° 21)⁴⁷.

Les titres portés par les frères sont différents. Atiyawahy est *srs/srst n(y) Prs*, « *saris* de Perse », et on lui ajoute, dans les inscriptions n° 11, 14 et 18, le titre de (*i*)*r(y)-p̄t Gbtyw* « gouverneur de Coptos », qui explique son implication dans les travaux du Ouadi Hammamat. Inconnu en vieux perse, le terme *srs* vient de l'araméen et résulte d'un emprunt à l'akkadien *ša reš šarri* « celui qui se tient à la tête du roi »⁴⁸. Il fut utilisé soit pour désigner des eunuques, soit comme titre aulique⁴⁹. Dans les inscriptions n° 19 et 21, Ariyawarta a un titre noté *r Prs*. Il est peu probable que ce *r* soit une abréviation de *srs*, car l'inscription n° 22 offre une variante utilisant le

⁴⁰ Sur Khnemibrê, voir aussi BONGRANI FANFONI, ISRAEL (1994), p. 77-78 ; BRIANT (1996), p. 497 ; YOYOTTE (2010), p. 270-271. Ce dernier mentionne une empreinte de sceau à son nom découverte à Memphis (British Museum EA 48927).

⁴¹ MONTET (1912), p. 18, commet une erreur en parlant de trois frères, erreur reprise par GUILHOU (1998), p. 28.

⁴² À lire **Ganzava* ou **Ganjava*, selon VITTMANN (2004), p. 167. Voir aussi POSENER (1936), p. 119. Sur la possibilité que sa mère soit plutôt égyptienne, voir BRIANT (1997), p. 99, n. 256.

⁴³ TAVENIER (2007), p. 127 (4.2.205).

⁴⁴ TAVENIER (2007), p. 127 (4.2.203).

⁴⁵ TAVENIER (2007), p. 127. Voir aussi HINZ (1975), p. 50.

⁴⁶ TAVENIER (2007), p. 127. Voir aussi HINZ (1975), p. 42.

⁴⁷ Djedhor est aussi le nom d'un roi égyptien de la XXX^e dynastie, en grec Tachôs ou Téôs.

⁴⁸ POSENER (1936), p. 118. Voir aussi JONCKHEERE (1954), p. 150-151 ; PETIT (1990), p. 73, n. 252 ; KOEHLER, BAUMGARTNER (1995), p. 727 ; BRIANT (1996), p. 287-288.

⁴⁹ BRIANT (1996), p. 288, exprime sa préférence pour le titre aulique en ce qui concerne Atiyawahy.

signe du ciel (*hr*), notation du titre *hr(y)* « supérieur » ou « chef ». Posener pense qu'il s'agit d'une transposition égyptienne du terme araméen *srs*⁵⁰.

Atiyawahy est attesté en l'an 26 de Darius (496) dans l'inscription n° 11, puis de l'an 36 de Darius à l'an 13 de Xerxès (de 486 à 473). Il a donc été en fonction durant plus de vingt ans. On notera que l'an 36 de Darius est mentionné aussi dans les inscriptions n° 16 et 18, respectivement de l'an 12 et de l'an 13 de Xerxès, pour une raison qui reste à expliquer. C'est aussi le cas de l'an 6 de Cambyse, mentionné dans l'inscription n° 16⁵¹. Une explication serait également à trouver pour la notation de l'an 17 d'Artaxerxès, à gauche de son an 16, dans l'inscription n° 21 d'Ariyawarta. Ce dernier a été en fonction sous Artaxerxès, mais son nom figurait déjà, sans aucun titre, dans l'inscription n° 15 de son frère, sous la barre de portage de la châsse portative.

Les données figurant dans les dates

Avec dix-huit dates échelonnées de l'an 26 de Darius à l'an 17 d'Artaxerxès, les inscriptions perses du Ouadi Hammamat permettent d'effectuer plusieurs observations intéressantes. On notera d'abord, dans les inscriptions des deux fonctionnaires perses, la façon originale de noter l'« An (de règne) » où le *t* habituel est remplacé par un trait ondulé, attesté par ailleurs à la Basse Époque⁵². En ce qui concerne le cartouche royal, il prend place dans la ligne horizontale qui inclut la date dans les inscriptions de Khnemibrê, mais il est gravé en position verticale dans toutes celles d'Atiyawahy et d'Ariyawrata. Dans l'inscription n° 12, les données relatives à la date et aux épithètes royales sont disposées autour du cartouche en faisant fi de la syntaxe. Dans l'inscription n° 13, il est gravé dans une taille largement supérieure à celle des autres hiéroglyphes. Dans les inscriptions n° 19 et 20 d'Ariyawrata, ils sont surmontés du soleil et des deux hautes plumes, dans l'intention de sacrifier le nom d'Artaxerxès comme une figure royale autonome, selon un procédé bien attesté au Nouvel Empire⁵³.

L'un des intérêts majeurs des inscriptions perses du Ouadi Hammamat réside dans la variété des graphies hiéroglyphiques des noms des souverains, dont l'évolution peut être fixée dans le temps grâce à la date qui leur est associée⁵⁴. Le nom de Cambyse (*KNBWD*), noté dans l'inscription n° 16 d'Atiyawahy, de l'an 12 de Xerxès, offre une graphie différente de celle qui est attestée durant son règne (*KMBITT*). La graphie *TRWŠ* du nom de Darius caractérise les inscriptions n° 1, 2, 5 et 6 datées de l'an 26 et 27⁵⁵, tandis que la graphie *NTRWŠ*⁵⁶ est attestée dès l'an 28 et en l'an 30 par les inscriptions n° 7, 9 et 10. Dans l'inscription n° 12 de l'an 36 elle est notée en *NTRYWŠ*⁵⁷, graphie reprise dans les inscriptions n° 16 et 18 qui sont postérieures au règne de Darius. Les graphies *NTRYWŠ* et *NTRYŠ* sont attestées sur les stèles du canal et dans les inscriptions de la statue de Suse, que l'on a proposé par conséquent de dater au plus tôt de l'an 28 de Darius, soit 494 avant J.-C.⁵⁸

⁵⁰ Voir la discussion de POSENER (1936), p. 126 (c).

⁵¹ Je ne pense pas que l'on puisse en déduire qu'Atiyawahy a été actif au Ouadi Hammamat durant 51 années, comme on le lit chez GOYON (1957), p. 119-120 ; BRIANT (1996), p. 497

⁵² POSENER (1936), p. 118.

⁵³ SPIESER 2000. Au Ouadi Hammamat : inscription Montet 46 du règne de Séthé II. Khnemibrê lui-même place son nom dans un cartouche, car il s'agit du nom d'intronisation du roi Amasis, et il n'hésite pas à lui adjoindre le soleil et les plumes lorsqu'il est noté verticalement (inscriptions n° 2, 4, 7, 8).

⁵⁴ POSENER (1936), p. 161-163. Voir aussi GOYON (1957), p. 119 ; YOYOTTE (1972), p. 266.

⁵⁵ Cette graphie est employée sur les stèles du Sérapéum de Memphis datées de l'an 4 de Darius : POSENER (1936), p. 37-39. La table d'offrande de Khnemibrê (Caire JE 48439), découverte à Coptos en 1923, atteste la variante *TRYWŠ* : POSENER (1936), p. 13, pl. XVI.

⁵⁶ La nasale initiale se rencontre aussi en lycien : POSENER (1936), p. 161.

⁵⁷ Voir aussi POSENER (1936), p. 138-139, pour des vases de l'an 33 et de l'an 34 ; YOYOTTE (1972), p. 266, qui mentionne des stèles du Sérapéum de l'an 31 et de l'an 34.

⁵⁸ YOYOTTE (2010), p. 272. POSENER (1936), p. 163, reste prudent sur ce point, car il relève un *NTRYWŠ* dans un texte démotique de l'an 25.

Le nom de Xerxès est noté $\text{H}\check{\text{S}}\text{Y}\check{\text{R}}\check{\text{S}}$ dans les inscriptions n° 13, 14, 15 et 18, qui vont de l'an 2 à l'an 13⁵⁹, mais $\text{H}\check{\text{S}}\text{Y}\check{\text{R}}\check{\text{S}}$ dans les inscriptions n° 16 et 17 de l'an 12. Enfin, le nom d'Artaxerxès est noté $\check{\text{R}}\text{TH}\check{\text{S}}\check{\text{S}}$ dans l'inscription n° 19 de l'an 5, mais $\check{\text{R}}\text{TH}\check{\text{S}}\check{\text{S}}$ dans les inscriptions n° 20 et 21 de l'an 16.

Ajoutée au dossier par Goyon en 1957, l'inscription n° 11 mérite une attention particulière. Elle voisine une mention d'Atiyawahy, date de l'an 26 de Darius et présente une graphie originale du nom royal ($\text{TRYWH}\check{\text{S}}$), qui inclut le *h* attesté en araméen et parfois en vieux perse. Jean Yoyotte a émis l'idée que la date ne serait pas contemporaine de la mention d'Atiyawahy, sans expliciter davantage son point de vue⁶⁰, mais la manière de noter le nom royal diffère totalement de ce que l'on observe dans les inscriptions de Khnemibrê datées de l'an 26 et des années suivantes. La façon de noter l'« an (de règne) » et la disposition verticale du cartouche s'apparentent à ce que l'on observera, à partir de l'an 36, dans les inscriptions d'Atiyawhay et d'Ariaywrata. Si la graphie du nom royal rend mieux compte de sa notation en araméen et en vieux perse, c'est sans doute parce qu'elle résulte du travail d'un scribe qui connaissait ces langues. Tout semble dès lors indiquer que la date et la mention d'Atiyawahy peuvent être contemporaines, comme le pensait Goyon. Si le *saris* de Perse et gouverneur de Coptos était en fonction en l'an 26, il a très bien pu effectuer cette année-là une visite préliminaire au Ouadi Hammamat, en vue d'ordonner ensuite l'envoi d'une ou de plusieurs expéditions qui allaient être dirigées par Khnemibrê. Lorsque ces missions ne furent plus menées par ce dernier, après l'an 30, c'est le nom du *saris* de Perse que l'on choisit de faire figurer de nouveau dans les inscriptions de la carrière, sans doute comme l'autorité coptite sur la région. Enfin, dans la longue séquence de titres qui précède le cartouche, on remarque la présence de $\text{hk}\check{\text{z}}$ $\text{hk}\check{\text{z}}\text{w}$ « souverain des souverains », qui s'offre comme une variante du titre $\text{wr n(y) n}\check{\text{z}} \text{wrw}$ « grand des grands » qui, en égyptien, rend d'ordinaire le titre perse de « roi des rois ». Ce titre $\text{hk}\check{\text{z}}$ $\text{hk}\check{\text{z}}\text{w}$ n'avait jamais été employé pour désigner un roi d'Égypte, mais, comme le note Yoyotte⁶¹, il avait été utilisé ponctuellement au Nouvel Empire dans le nom de statues colossales d'Aménophis III⁶² et de Ramsès II⁶³.

Un autre intérêt de ces dates égyptiennes réside dans la mention du mois dans huit d'entre elles. En convertissant ces dates égyptiennes en dates grégoriennes en usage de nos jours, il est dès lors possible de savoir à quel moment de l'année chaque inscription a été gravée sur le site⁶⁴. Une comparaison avec les dates attestées aux autres périodes permettra de mieux appréhender la réalité des missions de l'époque perse au Ouadi Hammamat.

Sans entrer dans les détails, le calendrier égyptien en usage dès le début de l'Ancien Empire était un calendrier solaire de 365 jours sans réajustement périodique d'un jour tous les quatre ans

⁵⁹ $\text{H}\check{\text{S}}\text{Y}\check{\text{R}}\check{\text{S}}$ sur les vases de l'an 2 à l'an 5 de Xerxès : POSENER (1036), p. 141-142.

⁶⁰ YOYOTTE (2010), p. 298, n. 16.

⁶¹ YOYOTTE (2010), p. 266.

⁶² Le nom des colosses dits « de Memnon » à Thèbes ouest est « Nebmaâtrê souverain des souverains ($\text{hk}\check{\text{z}}$ $\text{hk}\check{\text{z}}\text{w}$) » et le même nom accompagne la représentation d'un colosse de ce roi sur le graffito de Men à Assouan et sur la stèle Bruxelles E 2400 : BICKEL (2002), p. 68, 76-79, fig. 7-8.

⁶³ Le nom « Ramsès-Méryamon souverain des souverains ($\text{hk}\check{\text{z}}$ $\text{hk}\check{\text{z}}\text{w}$) » accompagne la figuration d'un colosse sur la stèle Munich 287 du vizir Râhotep : HABACHI (1969), fig. 21. Par ailleurs, on connaît à Louqsor, au Ramesséum, à Abou Simbel et à Pi-Ramsès, des colosses de Ramsès II dont le nom est $\text{R}^c \text{n(y) } \text{hk}\check{\text{z}}\text{w}$, « Soleil des souverains » : OBSOMER (2012), p. 420-421. L'un d'eux est mentionné dans le graffito de Minemheb sur l'îlot d'Hassanawarti, à l'est d'Éléphantine : HABACHI (1969), p. 26. C'est ce nom qui a pu inspirer la mention du titre βασιλεὺς βασιλέων dans la description du colosse d'Osymandyas, au Ramesséum, transmise par Diodore, *Bibliothèque historique*, I, 47.

⁶⁴ L'un des premiers à avoir saisi l'intérêt de cette démarche est MEYER (1912), p. 254-261, qui mentionne quelques inscriptions du Ouadi Hammamat. Un relevé des dates du Ouadi Hammamat a été publié par MONTET (1959), p. 94-103, qui n'effectue toutefois pas la conversion de ces dates dans le calendrier grégorien. Il en conclut que « la vallée de Rohanou pouvait être fréquentée en toute saison par des prospecteurs, des agents de la force publique, mais que les carriers quelle que fût l'importance de leur travail s'arrangeaient pour le terminer à la fin de l'hiver pour permettre aux convois d'arriver à quai en Égypte en mars ou avril ».

(calendrier julien). Il se composait de trois saisons (dans l'ordre Akhet, Péret et Chémou) de quatre mois de trente jours chacun, avec cinq jours supplémentaires en fin d'année, les fameux jours « épagomènes » d'Hérodote. L'usage de ce calendrier par les Égyptiens, trop court par rapport à l'année tropique de 365, 2422 jours, eut pour conséquence un décalage progressif d'un jour tous les quatre ans (occasionnellement tous les trois ans) par rapport au cycle annuel des saisons, décalage dont les Égyptiens avaient connaissance grâce à l'observation du lever héliaque de Sothis avec lequel coïncidait, idéalement, le début de la crue du Nil⁶⁵.

Voici à quoi correspondent les huit dates du dossier perse, une fois converties dans notre calendrier grégorien⁶⁶ :

- Darius an 26, Chémou II.10 (inscr. n° 1) : ± 26 septembre 496
- Darius an 26, Chémou IV (inscr. n° 2) : mi-novembre à mi-décembre 496
- Darius an 27, Akhet III (inscr. n° 5)⁶⁷ : mi-février à mi-mars 495
- Darius an 27, Péret IV.13 (inscr. n° 6) : ± 31 juillet 495
- Darius an 28, Chémou I.1 (inscr. n° 7) : ± 18 août 494
- Darius an 30, Péret IV.15 (inscr. n° 9) : ± 1^{er} août 492
- Darius an 30, Péret IV (inscr. n° 10) : mi-juillet à mi-août 492
- Xerxès an 2, Akhet I.9 (inscr. n° 13) : ± 26 décembre 485

On observe d'emblée une grande variété de dates. En l'an 26, c'est en automne que les inscriptions furent gravées. La première inscription de l'an 25 pointe la fin de l'hiver. Les quatre inscriptions suivantes ont été gravées en plein été, au moment des fortes chaleurs. En l'an 2 de Xerxès, il s'agit du début de l'hiver. Afin de poursuivre l'analyse de ces dates, il convient d'examiner quelles étaient la ou les pratiques au cours des périodes précédentes.

Voici les dates converties des inscriptions gravées sur le site aux autres périodes⁶⁸ :

Ancien Empire		
Pépy I ^{er} , an après le 18 ^e recens. (± 2260)	Montet 107	Chémou III.27 : ± 10 janvier
Moyen Empire		
Mentouhotep III, an 8 (± 1993)	Montet 114	Chémou I.3 : ± 16 août
Mentouhotep IV, an 2 (± 1988)	Montet 110	Akhet II.3 : ± 16 janvier
Mentouhotep IV, an 2 (± 1988)	Montet 113	Akhet II.15 : ± 28 janvier

⁶⁵ Au Nouvel Empire, l'« an 1 » d'un roi commençait le jour de son avènement pour s'achever l'année civile suivante la veille du jour anniversaire de cet avènement. Mais à la XXVI^e dynastie saïte on avait adopté la pratique du Moyen Empire : l'« an 1 » d'un roi correspondait à la fin de la dernière année civile entamée par son prédécesseur, le début de l'« an 2 » et des années suivantes commençait en Akhet I.1, coïncidant avec l'année civile. Pour la XXVII^e dynastie achéménide, on poursuivit le système en vigueur à la dynastie saïte, en pré-datant de trois mois le début des règnes par rapport au comput effectué en Perse utilisant le calendrier babylonien (d'après une communication de Gérard Gertroux, que je remercie).

⁶⁶ Les calculs sont effectués au départ de l'équation offerte par la date sothiaque du *Décret de Canope*, en l'an 9 de Ptolémée III (238 avant J.-C.) : Chémou II.1 égale 19 juillet julien ou 15 juillet grégorien. Le décalage par rapport à Akhet I.1 était alors de 270 jours. On comptera 206 jours de décalage pour l'an 26, 27 et 28 de Darius (15 juillet grégorien = Péret III.27) ; 207 jours pour l'an 30 de Darius (= Péret III.28) ; 209 jours pour l'an 2 de Xerxès (= Péret III.30). Les dates absolues sont reprises de la publication de Posener.

⁶⁷ Même date sur la stèle de Khnemibrê (Berlin 20120) : POSENER (1936), p. 108-109.

⁶⁸ Je fais grâce au lecteur du détail des calculs préalables à l'établissement des dates converties figurant dans le tableau, mais ceux-ci ont été effectués au départ de la date sothiaque de l'an 7 Sésostri III à el-Lahoun (± 1866 avant J.-C.) : Péret IV.17 (latitude de Memphis) égale 17 juillet julien (à convertir en date grégorienne, variable selon le siècle). Je n'ai pas repris dans le tableau les dates figurant dans les inscriptions Montet 169 (Akhet IV.2), 152 (Chémou III.2), 149 (Chémou IV.3), car elles ne mentionnent pas le règne. On devra ajouter au dossier une inscription encore inédite de l'Ancien Empire, découverte par Annie Gasse.

Mentouhotep IV, an 2 (± 1988)	Montet 192	Akhet II.15 : ± 28 janvier Akhet II.27 : ± 09 février
Mentouhotep IV, (an 2) (± 1988)	Montet 191	Akhet II.23 : ± 05 février
Sésostri I ^{er} , an 2 (± 1957)	Goyon 67	Péret III.20 : ± 25 juin
Sésostri I ^{er} , an 16 (± 1943)	Montet 123 = Goyon 64	Akhet III.3 : ± 04 février
Sésostri I ^{er} , an 38 (± 1921)	Goyon 61	Akhet III.25 : ± 21 février Akhet III.27 : ± 23 février
Sésostri I ^{er} , an 38 (± 1921)	Montet 87	Akhet IV.4 : ± 02 mars Akhet IV.6 : ± 04 mars Akhet IV.20 : ± 18 mars
Sésostri II, an 2 (± 1878)	Montet 104	Akhet IV.8 : ± 24 février Péret I.4 : ± 22 mars
Sésostri III, an 14 (± 1859)	Montet 47	Akhet IV.16 : ± 29 février
Amenemhat III, an 2 (± 1852)	Montet 43, Goyon 70	Akhet III.1 : ± 12 janvier
Amenemhat III, an 3 (± 1851)	Montet 96	Akhet III.3 : ± 14 janvier
Amenemhat III, an 19 (± 1835)	Montet 48	Péret I.15 : ± 20 mars
Amenemhat III, an 20 (± 1834)	Montet 42	Akhet III.12 : ± 18 janvier
Nouvel Empire		
Aménophis IV, an 4 (± 1352)	Goyon 90, 91	Akhet III.12 : ± 25 novembre
Ramsès IV ⁶⁹ , an 1 (± 1153)	Goyon 89	Péret II.14 : ± 08 novembre
Ramsès IV, an 1 (± 1152)	Montet 86	Chémou III.5 : ± 29 mars
Ramsès IV, an 2 (± 1152)	Montet 240	Akhet II.2 : ± 29 juin
Ramsès IV, an 3 (± 1151)	Montet 223	Chémou I.26 : ± 18 février
Ramsès IV, an 3 (± 1151)	Montet 12, 222	Chémou II.27 : ± 21 mars

La majorité de ces documents offre une date qui s'échelonne entre le 10 janvier et le 29 mars (en grisé dans le tableau). L'hiver est de toute évidence la période de prédilection pour les opérations d'extraction de la pierre de bekhen au Ouadi Hammamat, car il s'agit de profiter des mois les plus frais de l'année. Dans certains cas, le texte se contente de mentionner les noms de membres présents (Pépy I^{er}, an 16 de Sésostri I^{er}⁷⁰, an 2, 3 et 20 d'Amenemhat III). Dans d'autres cas, il précise l'objet de la mission : prélever des « monuments » pour le dieu Hérychef d'Héracléopolis (an 14 de Sésostri III), prélever des « monuments » pour le complexe funéraire d'Haouara et le domaine de Sobek de Chédyt (an 19 d'Amenemhat III). Mais les textes les plus intéressants sont ceux qui offrent des détails sur le timing des différentes opérations mises en œuvre dans le cadre de la mission.

En l'an 2 de Mentouhotep IV, la mission conduite par le vizir Amenemhat, à la tête de 10 000 hommes, extrait la cuve et le couvercle d'un sarcophage : vers le 16 janvier (Akhet II.3), on trouve la pierre qui pourra constituer le couvercle, là où une gazelle est en train de mettre bas ; les inscriptions officielles sont gravées douze jours plus tard ; on découvre huit jours plus tard une

⁶⁹ L'avènement de Ramsès IV eut lieu en Chémou III.15 : VANDERSLEYEN (1995), p. 616.

⁷⁰ Elle mentionne la présence du général Héqa-ib avec 5 000 hommes.

citerne jusque-là inconnue, qui sera utile à l'approvisionnement en eau ; enfin, quatre jours plus tard, le sarcophage est descendu de la colline et l'on effectue un sacrifice, tandis qu'une troupe de 3 000 s'apprête à l'acheminer vers la Vallée.

En l'an 38 de Sésostri I^{er}, le héraut Amény emmène plus de 18 000 hommes sur le site et en extrait 210 blocs de pierre de bekhen destinés à devenir 150 statues et 60 sphinx⁷¹ : Amény arrive sur place vers le 21 février (Akhet III.25) et commence les travaux d'extraction deux jours plus tard ; l'un de ses adjoints, Amenemhat, arrive vers le 2 mars (Akhet IV.4) et part dès le surlendemain (Akhet IV.6) avec une partie de la troupe pour acheminer les 80 premiers blocs sur les 85 kilomètres qui mènent à la Vallée ; il arrive au Nil quatorze jours plus tard (Akhet IV.20), après quoi il revient au Ouadi Hammamat pour graver son inscription ; la date à laquelle le reste de la troupe quitte le site avec le reste des blocs n'est pas précisée. En l'an 2 de Sésostri II, la mission arrive sur le site vers le 24 février (Akhet IV.8) et le quitte 26 jours plus tard en emportant 200 blocs.

Sous Ramsès IV, en l'an 1, l'inscription Montet 86 mentionne l'arrivée vers le 29 mars (Chémou III.5) du premier prophète de Montou, Touro, sans plus d'information sur l'objet de sa visite. La mission de l'an 3 du même roi est beaucoup plus détaillée. Le document principal est la grande stèle rupestre gravée à l'entrée du ouadi, côté sud (Montet 12), dont la date correspond environ au 21 mars (Chémou II.27)⁷². Comme la fin du texte (l. 21-22) mentionne les sacrifices adressés aux divinités, il est clair qu'il s'agit de la date de la fin des travaux, avant le retour vers la Vallée. Les lignes qui précèdent (l. 12-21) mentionnent l'ordre royal (ramener des pierres vers l'Égypte) donné au premier prophète d'Amon et directeur des travaux, Ramsèsnakht⁷³, puis elles précisent la liste des 8 368 hommes qui l'ont accompagné et le ravitaillement qui leur a été fourni⁷⁴. On peut y rattacher deux inscriptions gravées du côté nord du ouadi : l'une (Montet 223) mentionne, vers le 18 février (Chémou I.26), l'ordre royal donné à un officier de la charrerie de « prendre en charge les missions (à remplir) pour la Place de Maât (*sc.* Deir el-Médineh) avec le responsable des travaux et premier prophète d'Amon Ramsèsnakht » ; l'autre (Montet 222) mentionne l'ordre royal en date de Chémou II, sans indication de jour. La première partie du texte de la stèle Montet 12 présente d'abord les titres du roi et un long éloge (l. 1-9), puis il est question de la présence du roi sur le site, de la gravure d'une stèle à son nom et de la constitution d'une commission chargée de « rechercher les missions (à remplir) pour la Place de Maât » (l. 9-12). Ces faits sont clairement antérieurs aux travaux menés par Ramsèsnakht. La stèle mentionnée est la stèle rupestre Montet 240, gravée du côté nord du ouadi, dont le texte, qui se limite à vanter les mérites du roi et offre une date antérieure d'un an et demi à celle de la stèle Montet 12.

Parmi les cinq dates qui sont en dehors de la période qui va de début janvier à fin mars, trois se situent en été et deux en automne. Il convient de comprendre, grâce à leur texte, à quoi elles peuvent correspondre.

La date de la stèle Montet 240 (Akhet II.2), dont il vient d'être question, correspond au début de l'été (vers le 29 juin) et pourrait bien être celle du passage du roi Ramsès IV au Ouadi Hammamat, lorsqu'il prit la décision des recherches qui allaient aboutir à la grande expédition de Ramsèsnakht durant l'hiver de l'année suivante. Avec une date (Péret III.20) qui la situe vers le 25 juin, l'inscription de l'an 2 de Sésostri I^{er} atteste la présence sur le site d'un intendant Antef, sans offrir aucune information supplémentaire : il peut très bien s'agir d'une mission de reconnaissance. La dernière inscription à avoir été gravée en été, vers le 16 août (Chémou I.3), est la fameuse

⁷¹ OBSOMER (1995), p. 365-376.

⁷² CHRISTOPHE (1949), p. 1-38, pl. I.

⁷³ Il s'agit du grand-prêtre du temple de Karnak.

⁷⁴ Ce type d'inscription insiste souvent sur le fait qu'il n'y a pas eu de pertes humaines. Ici, au contraire, on n'hésite pas à mentionner les 900 morts. La proportion de militaires par rapport aux travailleurs est énorme (5 000 hommes).

inscription Montet 114, qui décrit une mission de l'intendant Hénou sous Mentouhotep III ⁷⁵ : après avoir traversé le désert avec 3 000 hommes, de Coptos à la mer Rouge, pour y assembler une flotte et envoyer celle-ci vers Pount en bénéficiant des vents et courants favorables de l'été, Hénou revint vers la région thébaine, avec les hommes qui ne participaient pas à l'expédition navale, et il fit un détour par le Ouadi Hammamat pour en ramener des pierres de qualité destinées à devenir des statues, saisissant ainsi l'occasion de rentabiliser son trajet retour.

Les deux dernières dates concernent l'automne. En l'an 4 d'Aménophis IV, futur Akhenaton, la date (Akhet III.12) de l'inscription Goyon 90, environ le 25 novembre, correspond à ⁷⁶ l'ordre royal donné au premier prophète d'Amon, Mây, de ramener un bloc destiné à devenir une statue royale. Il ne s'agit donc pas de la date où ce bloc fut extrait de la carrière : la mission, qui a permis de graver l'inscription, a pu être envoyée aux carrières l'hiver suivant. En l'an 1 de Ramsès IV, l'inscription Goyon 89 mentionne l'arrivée vers le 8 novembre (Péret II.4) du premier prophète d'Horus et d'Isis, Ousermaâtrênakht, dans l'intention de ramener de grandes statues, dont le nombre n'est pas indiqué. Le texte donne des précisions sur la composition de la troupe, modeste puisqu'elle ne se compose que de 406 hommes, et sur leur ravitaillement. Ousermaâtrênakht a fait graver une autre inscription, sans date, du côté nord du ouadi (Montet 238).

En conclusion, on peut affirmer que lorsqu'ils souhaitaient organiser au départ de Coptos une expédition aux carrières du Ouadi Hammamat en vue d'en ramener des blocs de pierre de bekhen, les Égyptiens, avant l'époque perse, ont toujours privilégié la période de l'hiver. Dans l'état actuel de la documentation éditée, une seule mission est attestée de façon certaine à un autre moment, en l'occurrence au milieu de l'automne : c'est l'inscription Goyon 89 de l'an 1 de Ramsès IV.

Si l'on revient sur les inscriptions de l'époque perse qui sont datées au mois près, il apparaît que seules l'inscription n° 5 de l'an 27 de Darius et l'inscription n° 13 de l'an 2 de Xerxès ont été gravées pendant l'hiver : on peut donc penser qu'elles furent gravées durant des travaux dans la carrière. Deux autres (inscriptions n° 1 et 2) le furent en automne de l'an 26 de Darius, la première peut-être à l'arrivée sur le site, la seconde à la fin des travaux. Mais les quatre dernières, qui concernent l'an 27, l'an 28 et l'an 30, portent une date entre fin juillet et la mi-août, qui rend peu probable la conduite sur le site de travaux d'une certaine ampleur ⁷⁷.

C'est sans doute après avoir visité le site en l'an 26 (inscription n° 11) que le *saris* de Perse Atiyawahy ordonna à Khnemibrê d'extraire des blocs de pierre de bekhen, parmi lesquelles celle qui deviendrait la statue de Suse, lors de deux missions successives en automne et hiver 496-495.

⁷⁵ Analyse détaillée dans OBSOMER (2019), p. 13-16, 34-36.

⁷⁶ La préposition *hft* est employée.

⁷⁷ YOYOTTE (2010), p. 268, énonce comme autres objectifs possibles une inspection des mines d'or situées à proximité, une opération de police ou un trajet vers la mer Rouge.

Traduction des inscriptions

Inscriptions de Khnemibrê

Inscription n° 1 (Posener 12 = Montet 18)

(a) ⁽¹⁾ An 26, 2^e mois de Ché(mou), jour 10, de ⁽²⁾ Darius, vivant (soit-il) éternellement !

Le responsable des travaux ⁽³⁾ de Haute et de Basse Égypte, contrôleur des travaux dans le pays entier, ⁽⁴⁾ Khnemibrê, fils du responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte, Âhmose*-sa-Neith.

* Lecture par référence aux autres attestations du nom, car les signes dans le cartouche sont difficiles à identifier.

(b) ⁽¹⁾ Le responsable des travaux ⁽²⁾ de Haute et de Basse Égypte, contrôleur des travaux ⁽³⁾ dans le pays entier, ⁽⁴⁾ Khnemibrê.

Inscription n° 2 (Posener 15 = Montet 91)

⁽¹⁾ An 26, 4^e mois de Ché(mou), du Roi de Haute et de Basse Égypte, Darius, vivant (soit-il) éternellement !

⁽²⁾ Le responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte, contrôleur des travaux dans le pays entier, ⁽³⁾ responsable des grands artisans, contrôleur des travaux dans la découpe de colline de toute région montagneuse, ⁽⁴⁾ Khenmibrê, fils du responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte, contrôleur des travaux ⁽⁵⁾ dans le pays entier, Âhmose-sa-Neith, qu'a enfanté la maîtresse de domaine Sat-Néfertoum, ⁽⁶⁾ fille du (père) divin du Mur (Blanc), Psammétique*, durable durable (soit-il), endurent endurent (soit-il) ⁽⁷⁾ pour l'éternité !

* Titre et nom par référence à l'inscription n° 6. POSENER (1936), p. 106-107, lisait le nom comme *Pp³-i^h* (?), mais on peut sans doute identifier les signes comme suit : un *p* et un *s* vertical (identiques), un *m*, un espace vide, un *k* cursif.

Inscription n° 3 (Posener 14 = Montet 92-93)

[93] ⁽¹⁾ Le père divin d'Héliopolis, père divin du Mur Blanc, contrôleur des domaines, prêtre *saméref*, scribe du livre divin d'Héliopolis, ⁽²⁾ prêtre de Sekhmet qui réside dans le Grand-Temple, prêtre de Khnoum-Rê (qui brille) dans ⁽³⁾ l'« horizon »-*akhet* (chaque) jour*, prêtre de Khonsou-Horus dans Tourah, prêtre ⁽⁴⁾ de Ptah dans Tourah, prêtre d'Anubis** maître de Sépa, prêtre des dieux dans ⁽⁵⁾ la carrière d'Ânou, prêtre de Ptah maître de Maât, prêtre de ... (?)*** de Pé, responsable ⁽⁶⁾ des grands artisans, chef de la troupe, chef des archers, contrôleur des travaux dans le pays entier, ⁽⁷⁾ responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte, Khnemibrê, fils du responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte, ⁽⁸⁾ Âhmose-sa-Neith, — fils du responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte, Ânkh-⁽⁹⁾Psammétique, fils du responsable des travaux, Ouahibrê-téni, fils ⁽¹⁰⁾ du responsable des travaux, Neschou(tef)nout, fils du responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte, ⁽¹¹⁾ responsable de la ville et vizir, Tjaènhébou, fils du responsable ⁽¹²⁾ des travaux et vizir, Neschou(tef)nout, fils du responsable des travaux et vizir, ⁽¹³⁾ Tjahébou, fils du responsable des travaux et vizir, Neschou(tef)nout, ⁽¹⁴⁾ fils du responsable des travaux et vizir, Tjahébou, fils ⁽¹⁵⁾ du responsable des travaux et vizir, Neschou(tef)nout, fils du responsable des travaux et vizir, Tjahébou, ⁽¹⁶⁾ fils du responsable des travaux et vizir, Horemsaf, fils du responsable des travaux ⁽¹⁷⁾ et vizir, Mér(y)-mér(y), fils du responsable des travaux et vizir, Horemsaf, fils ⁽¹⁸⁾ du deuxième prophète, troisième prophète, quatrième prophète et prêtre d'Amon-Rê, Roi des dieux, ⁽¹⁹⁾ responsable des travaux, responsable de la ville et vizir, Imen-her-pamechâ, [92] ⁽²⁰⁾ fils du responsable des travaux, responsable de la ville et vizir, Pépy, fils ⁽²¹⁾ du responsable des travaux, Ser/Our-... (?), fils du responsable des travaux ⁽²²⁾ et vizir, M(â)y, fils du responsable des travaux, responsable de la ville ⁽²³⁾ et vizir, Néferménou, fils du responsable ⁽²⁴⁾ des travaux, responsable de la ville et vizir, Oudjakhonsou, ⁽²⁵⁾ fils du responsable des travaux et vizir, Baken⁽²⁶⁾khonsou, fils du prophète d'Amon-Rê, Roi ⁽²⁷⁾ des dieux, préposé aux affaires confidentielles du domaine de Rê, responsable des travaux ⁽²⁸⁾ de Haute et de Basse Égypte, responsable de la ville et vizir, Râhotep, dont la renommée est plus (grande que celle) du responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte, responsable de la ville et vizir, ritualiste en chef du Roi de Haute et de Basse Égypte

Djoser, Imhotep, fils du responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte, Kanéfer —, qu'a enfanté la maîtresse de domaine Sat-Néfertoum, durable (soit-il) pour l'éternité !

* Titre attesté abrégé du titre attestée avec une lacune sur la table d'offrande de Khnemibrê Caire JE48439. Je propose de restituer : *ḥm-nṯr Ḥnmw-R^c, (wbn) m ẓḥt r^c (nb)*.

** Le nom *Inp(w)*, qui se lit sur la table d'offrande, est ici altéré en *Inmn*. LEITZ (2002), III, 729, pense lire ici le nom d'Amon, mais il s'agirait de la seule attestation connue de ce dieu comme « maître de Sépa ».

*** Le terme noté entre *ḥm-nṯr* et *P* est noté *ḥtyt* dans l'inscription, mais *ḥty* précédé d'un signe non identifiable sur la table d'offrande.

Inscription n° 4 (Posener 23 = Montet 90)

(1) Min de Coptos, (2) le Grand dieu qui donne la vie (à) (3) Khnemibrê, le responsable des travaux.

Inscription n° 5 (Posener 16 = Montet 193)

(1) An 27, 3^e mois d'Akhet, du Roi de Haute et de Basse Égypte, Darius, vivant (soit-il) éternellement !

(2) Le responsable des travaux dans la découpe de colline de toute région montagneuse des déserts, chef de la troupe, chef des archers, (3) responsable des grands artisans, contrôleur des travaux dans le pays entier, (4) responsable des travaux en tous les monuments de Haute et de Basse Égypte, Khnemibrê, fils du (5) responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte, Ahmose-sa-Neith, qu'a enfanté la maîtresse de domaine (6) Sat-Néfertoum, durable (soit-il) (en) présence de Min, d'Horus et d'Isis, (7) d'Amon, de Mout et de Khonsou, pour l'éternité !

Inscription n° 6 (Posener 18 = Montet 14)

(1) An 27, 4^e mois de Péret, jour 13, (2) du Roi de Haute et de Basse Égypte, Maître des Deux Terres, Darius, vivant (soit-il) éternellement !

(3) Le responsable des grands artisans, responsable des travaux dans la découpe de colline (4) de toute région montagneuse des déserts, chef de la troupe, chef des archers, contrôleur des travaux (5) dans le pays entier, responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte, Khnemibrê, (6) fils du responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte, Âhmose-sa-Neith, (7) qu'a enfanté la maîtresse de domaine Sat-Néfertoum, (8) fille du père divin du Mur Blanc, Psammétique, durable (9) durable (soit-il), endurant endurant (soit-il) en présence de Min de Coptos, (10) d'Harsiésis, d'Isis la grande, mère du dieu, (11) d'Harpocrate le grand, premier (né) d'Amon, pour l'éternité !

Inscription n° 7 (Posener 19 = Montet 134)

(1) An 28, 1^{er} mois* de Chémou, jour 11, du Roi de Haute et de Basse Égypte, Maître des Deux Terres, Darius, vivant (soit-il) éternellement !

(2) Le responsable de tous les travaux du roi, (3) contrôleur des travaux dans le pays entier, responsable (4) des grands artisans, responsable des travaux dans la découpe de colline de toute région montagneuse (5) des déserts, chef de la troupe, chef des archers**, (6) responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte, Khnemibrê, (7) fils du responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte, Âhmose-sa-Neith, (8) qu'a enfanté la maîtresse de domaine Sat-Néfertoum, durable (soit-il) (en) présence de Min, d'Horus et d'Isis de Coptos, pour l'éternité !

* Le signe devant Chémou semble être le signe du mois combiné à un trait vertical.

** Le graveur a noté erronément « chef des travaux des archers » : Posener (1936), p. 111 (c).

Inscription n° 8 (Posener 20 = Montet 135, & Goyon 108)

(1) Le responsable de tous les travaux (2) du roi, (3) Khnemibrê.

Inscription n° 9 (Posener 21 = Montet 190)

(1) An 30, 4^e mois de Péret, jour 15, du Roi de Haute et de Basse Égypte, Maître des Deux Terres, Darius, vivant (soit-il) éternellement !, aimé de tout dieu.

(2) Le contrôleur des travaux dans le pays entier, responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte, Khnemibrê, fils du responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte, Âhmose-sa-Neith.

Inscription n° 10 (Posener 22 = Montet 186)

(1) An 30, 4^e mois de Péret, du Roi de Haute et de Basse Égypte, Maître des Deux Terres, Darius, vivant (soit-il) éternellement !, aimé de tout dieu.

(2) Le contrôleur des travaux dans le pays entier, responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte, Khnemibrê, fils du contrôleur des travaux ⁽³⁾ dans le pays entier, responsable des travaux de Haute et de Basse Égypte, Âhmo-se-sa-Neith, qu'a enfanté la maîtresse de domaine Sat-Néfertoum.

Inscriptions d'Atiyawahy

Inscription n° 11 (Goyon 109)

(1) An 26 du Roi de Haute et de Basse Égypte, ... (?), ⁽²⁾ Dieu parfait, Maître des Deux Terres, Fils de Rê, ⁽³⁾ Maître des [couronnes], Souverain des Deux Terres, ⁽⁴⁾ Souvain des souverains, ⁽⁵⁾ qui possède la puissance, ⁽⁶⁾ Darius, ⁽⁷⁾ vivant (soit-il) comme Rê !

(8) Ce qu'a fait le *saris* de Perse, gouverneur de Coptos, ⁽⁹⁾ Atiyawahy, ⁽¹⁰⁾ fils d'Artamès.

Inscription n° 12 (Posener 24 = Montet 146)

(1) An 36 du Dieu parfait, Maître des Deux Terres, Darius, doué de vie (soit-il) comme Rê !, aimé de Min le grand, qui réside à Coptos.

(2) Ce qu'a fait le *saris* de Perse, ⁽³⁾ Atiyawahy, fils ⁽⁴⁾ d'Artamès, qu'a enfanté la maîtresse de domaine ⁽⁵⁾ Qendjou.

Inscription n° 13 (Posener 25 = Montet 50)

(1) An 2, 1^{er} mois d'Akhet, jour 19, ⁽²⁾ du Dieu parfait, Maître des Couronnes, Maître du rituel, ⁽³⁾ Xerxès.

(4) Ce qu'a fait le *saris* de Perse, ⁽⁵⁾ Atiyawahy.

Inscription n° 14 (Posener 26 = Lepsius 283 l)

(1) An 6 du Maître des Couronnes, ⁽²⁾ Xerxès.

(3) Ce qu'a fait le *saris* de Perse, ⁽⁴⁾ gouverneur de Coptos, ⁽⁵⁾ Atiyawahy.

Inscription n° 15 (Posener 27 = Montet 106)

(1) Min le grand, Celui-qui-est-sur-le-reposoir-*ht*.

(2) An 10 du Maître des Deux Terres, Xerxès.

(3) Ce qu'a fait le *saris* de Perse, ⁽⁴⁾ Atiyawahy.

(4) Ariyawarta.

Inscription n° 16 (Posener 28 = Montet 164)

(1) An 6 du Maître des Deux Terres, Cambyse.

(2) An 36 du Maître des Deux Terres, Darius.

(3) An 12 du Maître des Deux Terres, Xerxès.

(4) Ce qu'a fait le *saris* de Perse, ⁽⁵⁾ Atiyawahy, ⁽⁶⁾ durable (soit-il) en face de Min, Celui-qui-est-sur-le-reposoir-*ht* !

Inscription n° 17 (Posener 29 = Montet 148)

(1) An 12 du Dieu parfait, Maître des Deux Terres, Xerxès.

(2) Ce qu'a fait le *saris* de Perse, ⁽³⁾ Atiyawahy, fils ⁽⁴⁾ d'Artamès.

Inscription n° 18 (Posener 30 = Montet 13)

(1) An 36 du Dieu parfait, Maître des Deux Terres, Fils de Rê, Maître des couronnes, Darius, vivant (soit-il) comme Rê éternellement !

(2) An 13 de son fils, le Maître des Deux Terres, Fils de Rê, Maître des couronnes, Xerxès, vivant (soit-il) comme Rê éternellement !

⁽³⁾ Ce qu'a fait le *saris* de Perse, gouverneur de Coptos, ⁽⁵⁾ Atiyawahy.

Inscriptions d'Ariyawrata

Inscription n° 19 (Posener 31 = Montet 144)

⁽¹⁾ An 5 du Roi de Haute et de Basse Égypte, Maître des Deux Terres, Artaxerxès, vivant (soit-il) éternellement !, aimé des dieux (et) de Min de Coptos, Maître de la chapelle-*shnt*.

⁽³⁾ Ce qu'a fait le chef de Perse, Ariyawarta, fils ⁽⁴⁾ d'Artamès, qu'a enfanté la maîtresse de domaine Qendjou. Durable (soit) son (nom) en face de Min, d'Horus et d'Isis de Coptos !

Inscription n° 20 (Posener 32 = Montet 145)

⁽¹⁾ An 16 du Dieu parfait, Maître des Deux Terres, ⁽²⁾ Artaxerxès, ⁽³⁾ Pharaon, le Grand (roi), ⁽⁴⁾ doué de vie (soit-il) éternellement comme Rê !, ⁽⁵⁾ aimé de (n° 19 : Min de Coptos, Maître de la chapelle-*shnt*).

Inscription n° 21 (Posener 33 = Montet 72)

^(1a) An 16 du Dieu parfait, Maître des Deux Terres, ⁽²⁾ Artaxerxès, ⁽³⁾ doué de vie (soit-il) éternellement comme Rê !

^(1b) An 17.

⁽⁴⁾ (Horus) le grand, fils d'Isis, ⁽⁵⁾ Min, Horus et Isis de Coptos, ⁽⁶⁾ Amon-Rê, Roi des dieux, Maître du ciel, ⁽⁷⁾ qui donnent la vie (au) chef de Perse Ariyawrata, surnommé Djedhor, fils d'Artamès, qu'a enfanté la maîtresse de domaine ⁽⁸⁾ Qendjou. Durable (soit) son (nom) en face de (dieux mentionnés plus haut) !

Inscription n° 22 (Posener 34 = Montet 95)

⁽¹⁾ Min de Coptos, ⁽²⁾ le Maître de la vie.

⁽³⁾ Le chef de Perse Ariyawrata, fils ⁽⁴⁾ d'Artamès. Durable (soit) son (nom) en face ⁽⁵⁾ de Min, Maître de la vie.

Bibliographie

- Suzanne BICKEL (2002), « Aspects et fonctions de la déification d'Amenhotep III », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* 102, p. 63-90.
- Luisa BONGRANI FANFONI, Felice ISRAEL (1994), « Documenti achemenidi nel deserto orientale egiziano (Gebel Abu Queh - Wadi Hammamat) », *Transeuphratène* 8, p. 75-93, pl. XII-XIX.
- Edda BRESCIANI (1998), « L'Égypte achéménide, Dario I e il Canale del Mar Rosso », *Transeuphratène* 14, p. 103-111.
- Pierre BRIANT (1996), *Histoire de l'empire perse de Cyrus à Alexandre*, Paris.
- Pierre BRIANT (1997), « Bulletin d'histoire achéménide (BHACH) I », *Topoi. Orient-Occident*, Supplément 1, p. 5-127.
- Louis CHRISTOPHE (1949), « La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât (n° 12) », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* 48, p. 1-38, pl. I.
- Jean COUYAT, Pierre MONTET (1912), *Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât* (Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale, 34), Le Caire.
- Henri GAUTHIER (1929), « Le “reposoir” du dieu Min », *Kêmi* 2, p. 41-82.
- Henri GAUTHIER (1931), *Les fêtes du dieu Min* (Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire IFAO, 2), Le Caire.
- Gérerd GERTRoux (2018), « Dating the Reigns of Xerxes and Artaxerxes », dans Pascal ATTINGER et alii, *Text and Image. Proceedings of the 61^e Rencontre Assyriologique Internationale, Geneva and Bern, 22-26 June 2015* (Orbis Biblicus et Orientalis, Series Archeologica, 40), Leuven, Paris, Bristol, p. 179-206.
- Georges GOYON (1957), *Nouvelles inscriptions rupestres du Wadi Hammamat*, Paris.
- Nadine GUILHOU (1998), « Deux inscriptions perses du ouâdi Hammâmât », *Égypte, Afrique & Orient* 9, p. 27-30.
- Labib HABACHI (1969), *Features of the Deification of Ramesses II* (Abhandlungen des Deutschen archäologischen Instituts Kairo. Ägyptologische Reihe, 5), Glückstadt.
- Walther HINZ (1975), *Altiranisches Sprachgut der Nebenüberlieferungen* (Göttinger Orientforschungen, III, 3), Wiesbaden.
- Frans JONCKHEERE (1954), « L'Eunuque dans l'Égypte pharaonique », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications* 7.2, p. 139-155.
- Ludwig KOEHLER, Walter BAUMGARTNER (1995), *Hebräisches und Aramäisches Lexikon zum Alten Testament*, Leyde.
- Christian LEITZ (2002), *Lexikon der ägyptischen Götter und Götterbezeichnungen*, vol. I-VII (Analecta Orientalia Lovaniensia, 110-116), Leuven.
- Carl Richard LEPSIUS (s.d.), *Denkmaeler aus Aegypten und Aethiopien*, Berlin.
- Eduard MEYER (1912), *Chronologie égyptienne* (traduit par Alexandre Moret) (Annales du Musée Guimet. Bibliothèque d'études, 24, 2), Paris.
- Pierre MONTET (1959), « La saison du travail dans la montagne de Bekhen », *Kêmi* 15, p. 94-103.
- Claude OBSOMER (1995), *Sésostris I^{er}. Étude chronologique et historique du règne* (Connaissance de l'Égypte ancienne, 5), Bruxelles.
- Claude OBSOMER (2012), *Ramsès II* (Les grands pharaons), Paris.
- Claude OBSOMER (2019), « Mersa Gaouasis sur la mer Rouge et les expéditions vers Pount au Moyen Empire », *Bulletin de l'Académie Belge pour l'Étude des Langues Anciennes et Orientales*, 8, p. 7-66.

- Thierry PETIT (1990), *Satrapes et satrapies dans l'empire achéménide de Cyrus le grand à Xerxès I^{er}* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 254), Paris.
- Georges POSENER (1936), *La première domination perse en Égypte* (Bibliothèque d'étude IFAO, 11), Le Caire.
- Paule POSENER-KRIEGER (1989), « Travaux de l'IFAO au cours de l'année 1988-1989 », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* 89, p. 291-341.
- Cathie SPIESER (2000), « *Les noms du Pharaon comme êtres autonomes au Nouvel Empire* (Orbis Biblicus et Orientalis, 174), Fribourg, Göttingen.
- Heinz-Josef THISSEN (1979), « Demotische Graffiti des Paneions im Wadi Hammamat », *Enchoria* 9, p. 63-92.
- Jan TAVERNIER (2007), *Iranica in the Achaemenid Period (ca. 550-330 B.C.): Lexicon of Old Iranian Proper Names and Loanwords, Attested in Non-Iranian Texts* (Analecta Orientalia Lovaniensia, 158), Leuven.
- Claude TRAUNECKER (1992), *Coptos. Hommes et Dieux sur le parvis de Geb* (Analecta Orientalia Lovaniensia, 43), Leuven.
- Claude TRAUNECKER (2002), « Le panthéon du Ouadi Hammâmât (Inscription n° 58) », *Topoi. Orient-Occident*, Supplément 3, p. 355-383.
- Jean TRICHET, Pierre POUPET (1974), « Étude pétrographique de la roche constituant la statue de Darius découverte à Suse en décembre 1972 », dans *Cahiers de la Délégation Archéologique Française en Iran* 4, p. 57-61.
- Jean TRICHET, François VALLAT (1990), « L'origine égyptienne de la statue de Darius », dans François VALLAT et Jean PERROT, *Contribution à l'histoire de l'Iran, mélanges offerts à Jean Perrot*, Paris, p. 205-208.
- Claude VANDERSLEYEN (1995), *L'Égypte et la vallée du Nil, 2. De la fin de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire* (Nouvelle Clio), Paris.
- Laure-Anne VANDERSTEEN (2018), *Les inscriptions multilingues de Darius I^{er} réalisées en Égypte*, Louvain-la-Neuve, mémoire inédit de master.
- Günter VITTMANN (2004), « Iranisches Sprachgut in ägyptischer Überlieferung », dans Thomas SCHNEIDER, *Das Ägyptische und die Sprachen Vorderasiens, Nordafrikas und der Ägäis* (Alter Orient und Altes Testament, 310), Münster, p. 129-182.
- Jean YOYOTTE (1972), « Les inscriptions hiéroglyphiques. Darius et l'Égypte », dans *Journal asiatique* 260, p. 253-266.
- Jean YOYOTTE (2010), « La statue égyptienne de Darius », dans Jean PERROT (éd.), *Le palais de Darius à Suse: une résidence royale sur la route de Persépolis à Babylone*, Paris, p. 256-299.